



## CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

N° 116/2004

Paris, le

28 JUIN 2004

Monsieur,

Depuis 1997, date à laquelle nous avons fait appel à vos compétences pour résoudre un problème avec un collaborateur en grande difficulté avec l'alcool et pour qui nous envisageons un licenciement, notre coopération n'a cessé d'exister.

Ainsi, en 2002 un groupe de prévention dénommé « Parade » était créé avec votre participation active pour Prévenir et Anticiper le Risque Alcool Dans notre Etablissement. Plusieurs séances d'information à destination de l'ensemble de la population cadre et non cadre ont été réalisées.

A ce jour, le bilan de ce groupe est très positif. Il participe à ces formations, organise des campagnes de sensibilisation au risque alcool et accompagne de manière régulière les personnes en difficultés avec l'alcool.

Il faut également souligner une réussite à 100 % sur les prises en charges individuelles, qui sont au nombre de 6, avec une complète réinsertion dans la vie professionnelle de l'Etablissement.

Votre conception de l'approche de la dépendance à l'alcool et de ses répercussions dans l'environnement professionnel, qui implique la hiérarchie directe dans le processus d'assistance, témoignent de votre grande connaissance de ce sujet.

L'ensemble de ces éléments me conduit à vous apporter ma reconnaissance pour l'intégralité de votre action.

Veuillez croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Jean SEBEYRAN

Hassé-Consultant  
Monsieur Patrick BUCHARD  
Alcoologue, Ergonome  
Responsable du Cabinet Hassé-Consultant  
45, rue de la Procession 75015 Paris